



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA FOURNITURE D'UNE METHODOLOGIE D'ELABORATION D'UN INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Banque Africaine de Développement (BAD) a mis en place un Programme Multinational de Renforcement de Capacités Statistiques pour aider ses Etats membres régionaux à maintenir une activité statistique dans les domaines déjà mis en œuvre au cours du round 2005 du Programme de Comparaison Internationale (PCI) et couvrant les statistiques des prix et de la comptabilité nationale. Ce programme vise également à appuyer les initiatives des Etats à instaurer un cadre législatif et réglementaire de développement de la statistique à travers les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS). Il soutient aussi les activités portant sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les statistiques inscrites dans le XI^e Fonds Africain de Développement (FAD) notamment sur les infrastructures, l'agriculture, le genre, l'environnement, la gouvernance, etc.).

La BAD a confié à AFRISTAT, l'une des coordinations sous-régionales impliquées dans ce programme, la supervision des activités dans vingt Etats bénéficiaires du programme : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (RD), Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.

Dans le cadre de l'exécution de ce programme, AFRISTAT mettra un accent particulièrement sur l'amélioration des statistiques des prix à la consommation, des statistiques d'entreprises, des statistiques du commerce extérieur, et la révision des nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres.

Le Programme de Renforcement des Capacités Statistiques vise également à renforcer le dispositif actuel de suivi de la conjoncture par la mise en place d'un système de statistiques des prix, comprenant entre autres, l'indice des prix à la production industrielle, l'indice du coût de la construction, l'indice des prix à la production des services, etc. La demande en données diverses sur la production industrielle est de plus en plus forte de la part des administrations que du secteur privé.

Aussi, AFRISTAT a-t-il engagé des réflexions pour doter les Etats d'une méthodologie commune d'élaboration d'un indice des prix à la production industrielle au cours de l'année 2010.

A cet effet, AFRISTAT recrute un consultant pour l'élaboration d'une méthodologie de l'indice des prix à la production industrielle.

II. OBJECTIF DE LA CONSULTATION

L'objectif de la consultation est l'élaboration d'une méthodologie harmonisée de construction d'un indice des prix à la production industrielle pour les Etats placés sous la coordination d'AFRISTAT dans le cadre du Programme multinational sus-visé.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats ci-après sont attendus à l'issue de la consultation :

- un état des lieux de la production des indices des prix à la production industrielle dans les Etats membres est dressé ;
- un document sur la méthodologie harmonisée de production des indices des prix à la production industrielle dans les pays membres d'AFRISTAT est élaboré ;
- des outils et supports de collecte des données sont proposés ;

- la méthodologie de production des indices des prix à la production industrielle dans les pays membres d'AFRISTAT est validée.

IV. ACTIVITES A REALISER PAR LE CONSULTANT

Sous l'autorité du Directeur Général d'AFRISTAT, le consultant a pour tâche de :

- faire l'état des lieux de la production d'indice des prix à la production industrielle dans les pays membres de la coordination sous régionale AFRISTAT ;
- recueillir les méthodologies utilisées le cas échéant dans les pays produisant cet indicateur ;
- faire une revue documentaire sur la production des indices des prix à la production industrielle, en particulier les documents du FMI, des Nations unies (UNSD), de l'INSEE et des instituts de statistique des Etats de l'OCDE ;
- rédiger une note méthodologique de production des indices des prix à la production industrielle dans les pays membres d'AFRISTAT ;
- proposer des outils et supports de collecte des données ;
- présenter les résultats au cours d'un atelier de restitution et de validation de la méthodologie proposée.

Il soumettra à la Direction générale d'AFRISTAT et conformément au calendrier qui sera arrêté, une note provisoire sur la méthodologie de production des indices des prix à la production industrielle. Il tiendra compte des observations qui seront faite pour la finaliser.

Le consultant aura une séance briefing avec la Direction générale et les experts d'AFRISTAT au cours de laquelle il présentera son plan de travail. Au cours de sa consultation, il travaillera en étroite collaboration avec le Consultant de Long Terme en statistiques des prix.

Le consultant pourrait être amené à visiter 2 pays pilotes.

V. FORMAT DES RAPPORTS

Tous les rapports, notes et comptes-rendus élaborés par le consultant sont rédigés en langue française. Les documents à déposer sont en formats papier et en formats électroniques en Word et Excel.

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit :

- être ressortissant de l'un des Etats membres de la BAD ;
- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste ou d'un diplôme équivalent ;
- avoir au minimum sept (07) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique et avoir une expérience pratique de 5 ans au moins dans la production et la diffusion des indices des prix à la production industrielle. Une bonne expérience dans la production et la publication d'un indice des prix à la production industrielle dans un Etat membre serait un grand atout ;
- avoir une grande capacité de rédaction de notes méthodologiques, bonne connaissance du système de production des indices de prix à la production industrielle et de production des statistiques d'entreprises dans les pays membres d'AFRISTAT ;
- avoir des aptitudes à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation. Il doit être à même de travailler sous pression ;
- avoir une connaissance parfaite du français (oral et écrit), et des aptitudes à travailler en anglais.

VII. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

Lieu : Bamako (Mali) siège d'AFRISTAT et sur site ;

Date de lancement : le plus tôt possible et avant la fin du premier trimestre 2010 ;

Durée de la consultation : La consultation s'étale sur 3 mois pour une prestation de 24 hommes/jours de travail effectif y compris 2 missions à Bamako ; la première au lancement et la seconde à la fin pour restitution et validation au cours d'un séminaire/atelier.

VIII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) comportant les prétentions financières de l'intéressé ;
- ✓ un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé ainsi que les références trois (03) personnes pouvant attester de la compétence du candidat.
- ✓ une note de compréhension des présents termes de référence (2 pages au maximum avec la police Arial 10).

Dépôt et date limite de réception des dossiers :

Le dossier de candidature doit parvenir à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT au plus tard le **Vendredi 12 mars 2010 à 12 heures (TU)** à l'adresse suivante :

BP E1600 BAMAKO (Mali)

Télécopie : +223 221 11 40

Adresse électronique: afristat@afristat.org

Il est conseillé de faire parvenir une copie du dossier par courrier électronique et l'original du dossier par voie postale.